

MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE DU SICOVAL 2017-2019

OBJECTIFS

- Faciliter les déplacements en modes actifs
- Réduire les concentrations en polluants

Document Source

Feuille de route 2018 - Action 29 (liée à l'action B4 du PPA)

Secteur concerné

Mobilité - Transports (Mobilité active)

Public concerné

Tout public

Pilote(s) de l'action



Service Transports et déplacements du Sicoval

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

L'objectif général du schéma directeur cyclable du Sicoval est d'augmenter la part modale du vélo dans les déplacements des habitants de la grande agglomération toulousaine, les différents réseaux intercommunaux devant être interconnectés efficacement. Il peut s'agir de déplacements utilitaires : domicile – travail ou domicile – études mais également de déplacements de loisirs en lien avec le parcours cyclable du canal du midi.

Cet objectif s'inscrit dans le cadre de la politique de transition écologique du Sicoval pour limiter les émissions polluantes conformément à l'Agenda 21 et au Plan Climat Energie Territorial. Le réseau cyclable structurant du Sicoval, défini par la délibération du 3 juillet 2017, est composé de deux axes : Nord et Sud interconnectés aux différents réseaux de transport existants, ou en projet : métro, bus, fer et au parcours cyclable du Canal du Midi. Ce dernier constitue l'épine dorsale du territoire en matière de déplacements doux.

Ces axes doivent répondre aux fonctionnalités suivantes :

- assurer une continuité en valorisant les aménagements réalisés,
- desservir les équipements publics,
- développer les services (stationnement, signalétique),
- assurer la cohérence avec les schémas directeurs du Conseil Départemental, de Toulouse Métropole, et le futur schéma cyclable d'agglomération.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

2017-2019

Partenaires associés

- Etat
- Département
- Communes



MOYENS MIS EN OEUVRE

FINANCEMENT

Estimation du coût global

Coût de l'action : 1,4 M€ HT

Partenaires financiers

- Etat : 500 k€
- Département : 154 k€
- Sicoval : 560 k€
- Communes : 200 k€

IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Estimation de l'amélioration de la qualité de l'air escomptée

Délai prévu pour la réalisation de ces objectifs

Les effets attendus de cette action n'ont pas été quantifiés.

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de km de pistes aménagées et renouvelées :

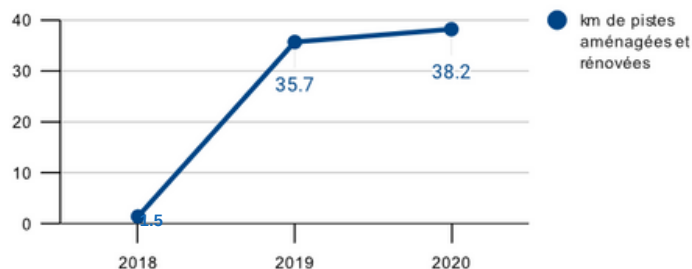
Fréquentation :

- Pas de mise en oeuvre de comptages à ce jour

Concernant la fréquentation, le Conseil Départemental 31 a installé un compteur à Castanet depuis fin 2018 / début 2019 sur le parcours cyclable du Canal.

D'autres compteurs seront installés sur le futur Réseau Express Vélo (financement Tisséo).

Un comptage humanisé va démarrer en 2020 pour améliorer la connaissance (services civiques et appui Tisséo).



Commentaire général sur l'action et son avancement

Action terminée



Cette action se termine fin 2019, avec un nouveau Schéma Directeur Cyclable décidé pour 2020-2030. Des orientations ont été validées début 2020 et doivent être co-construites puis mises en œuvre au fur et à mesure. Ce nouveau schéma s'intégrera dans un projet plus large de Plan Territorial de Mobilité (voir Action 60).